Image not found or type unknown

Temps de travail, posté et journee

Par **Thierry7008**, le **17/01/2024** à **07:00**

Bonjour,

J'étais en poste de faction en 3/8.

On m'a proposé de passé de journée, sur une base de 38 h / par semaine, mais de faire les remplacements des collègues en factions, lorsqu'il sont absent ou en congé.

Ça ne pose pas de problème, un avenant à été fait.

Mais voilà, ça devient compliqué, pour géré le planing, je me retrouve à travaillé 6 jours d'affiler en n'aillant 1 jours de repos pour reprendre un autre cycle.

Je me demande comment gérer, repos,RTT et recup?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés